

MAIRIE DE L E V E N S
REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité - Fraternité
Département des Alpes-Maritimes
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 juillet 2024.

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-trois juillet, à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Antoine VERAN, Maire de Levens, qui constate que le quorum est atteint, conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : Mme Michèle CASTELLS, Mme Ghislaine BICINI, Mme Ghislaine ERNST, Mme Monique DEGRANDI, Mme Danièle TACCONI, M. Georges REVERTE, Mme Evelyne ABEL DIT DELAMARQUE, Mme Jeanine PLANEL, M. Didier GIORDAN, Mme Aline BAILLOT, Mme Maïmouna BONNEFOND, M. François Dominique SEINCE, Mme Claude MENEVAUT, M. Régis GUILLAUME, M. Eric BERNIGAUD, Mme Sonia MARTIN CASANOVA, M. Gilles MAIGNANT, M. Eric GIRARD, M. Nicolas BRAQUET, Mme Sophie LALOUM.

Étaient représentés : M. Thierry MIEZE a donné pouvoir à M. Régis GUILLAUME,
M. Michel BOURGOGNE a donné pouvoir à Mme Evelyne ABEL DIT DELAMARQUE,
Mme Suzanne URRUTY a donné pouvoir à Mme Michèle CASTELLS,
M. Yan VERAN a donné pouvoir à M. Nicolas BRAQUET.

Absents : M. Jean-Louis MORENA
M. Jean-Claude GHIRAN (qui ne prend pas part au vote et qui a quitté la séance)

M. Thierry MIEZE et M. François-Dominique SEINCE ne prennent pas part au vote.

Mme Michèle CASTELLS est désignée Secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers : en exercice : 27 / Présents : 21 / votants : 23

Rapporteur : M. le Maire

**1 - RETRAIT DE LA DELIBERATION N° 11 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8
JUILLET 2024 RELATIVE A L'ACQUISITION DES PARCELLES AD N° 625 ET
PARTIE DE AD N° 627**

Vu la délibération n° 11 du Conseil municipal du 8 juillet 2024 ;

Considérant que ledit acte présente un risque juridique ;

Considérant qu'aucun engagement n'a été pris à la suite de cette décision ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à 23 voix pour :

- De retirer la délibération n° 11 du Conseil municipal du 8 juillet 2024 relative à l'acquisition des parcelles AD n° 625 et partie de AD n°627.

Fait à Levens, les jour, mois et an susdits,

Le Maire,
Antoine VERAN.

